



104 rue Eugène Pottier
CS 26553
35065 RENNES CEDEX
☎ 02.99.65.03.01 📠 02.99.30.15.34
Email : ugpvb@ugpvb.fr

**Ministère de l'Agriculture, de
l'agroalimentaire et de la Forêt**
M. Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 sp

Nos Réf. : MB/JC/ML/U

Objet : **Ecotaxe**

Rennes, le 24 juillet 2013

Monsieur le Ministre,

Nos filières d'élevage, et agroalimentaire en général en Bretagne, sont affaiblies depuis de nombreux mois, confrontées pour beaucoup d'entre elles, à des distorsions de concurrence. Elles doivent se battre quotidiennement pour trouver des points de compétitivité leur permettant seulement de survivre dans l'attente de jours meilleurs.

Au-delà de ce contexte européen qui met à mal notre bassin de production, c'est toute l'économie qui aujourd'hui tourne au ralenti et détruit des emplois. Dans ce contexte, la mise en place de l'écotaxe, imaginée en période de croissance, va alourdir les contraintes qui pèsent sur l'activité agricole et industrielle. Elle ne pourra pas être supportée par nos filières. Pour cette raison, nous demandons un report sine die de cette écotaxe.

Au-delà du contexte général, je tiens également à vous rappeler que le Gouvernement a fait le choix d'une écotaxe qui s'appliquera à tous les transports quelque soient les routes empruntées. De fait, la vocation première de cette écotaxe visant à encourager le rapport modal n'a plus de fondement. Comment imaginer assurer les livraisons d'aliment et d'équipements en élevage, le ramassage des animaux, la collecte des céréales par un mode de transport alternatif aux camions ?

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès du Ministre des Transport pour reporter la mise en œuvre de ce nouvel impôt.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Michel BLOC'H,
Président.

Copie : - *Parlementaires bretons*
- *Préfet de Région*



104 rue Eugène Pottier
CS 26553
35065 RENNES CEDEX
☎ 02.99.65.03.01 ☎ 02.99.30.15.34
Email : ugpvb@ugpvb.fr

**Ministère de l'Agriculture, de
l'agroalimentaire et de la Forêt**
Monsieur Guillaume GAROT
Ministre délégué chargé de l'agroalimentaire
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 sp

Nos Réf. : MB/JC/ML/U

Objet : **Ecotaxe**

Rennes, le 24 juillet 2013

Monsieur le Ministre,

Nos filières d'élevage, et agroalimentaire en général en Bretagne, sont affaiblies depuis de nombreux mois, confrontées pour beaucoup d'entre elles, à des distorsions de concurrence. Elles doivent se battre quotidiennement pour trouver des points de compétitivité leur permettant seulement de survivre dans l'attente de jours meilleurs.

Au-delà de ce contexte européen qui met à mal notre bassin de production, c'est toute l'économie qui aujourd'hui tourne au ralenti et détruit des emplois. Dans ce contexte, la mise en place de l'écotaxe, imaginée en période de croissance, va alourdir les contraintes qui pèsent sur l'activité agricole et industrielle. Elle ne pourra pas être supportée par nos filières. Pour cette raison, nous demandons un report sine die de cette écotaxe.

Au-delà du contexte général, je tiens également à vous rappeler que le Gouvernement a fait le choix d'une écotaxe qui s'appliquera à tous les transports quelque soient les routes empruntées. De fait, la vocation première de cette écotaxe visant à encourager le rapport modal n'a plus de fondement. Comment imaginer assurer les livraisons d'aliment et d'équipements en élevage, le ramassage des animaux, la collecte des céréales par un mode de transport alternatif aux camions ?

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès du Ministre des Transport pour reporter la mise en œuvre de ce nouvel impôt.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Michel BLOC'H,
Président.

Copie : - *Parlementaires bretons*
- *Préfet de Région*



104 rue Eugène Pottier
CS 26553
35065 RENNES CEDEX
☎ 02.99.65.03.01 📠 02.99.30.15.34
Email : ugpvb@ugpvb.fr

**Ministère de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie**
Monsieur Philippe MARTIN
Grande Arche – Tour Pascal A et B

92055 LA DEFENSE Cedex

Nos Réf. : MB/JC/ML/U

Objet : **Ecotaxe**

Rennes, le 24 juillet 2013

Monsieur le Ministre,

Nos filières d'élevage, et agroalimentaire en général en Bretagne, sont affaiblies depuis de nombreux mois, confrontées pour beaucoup d'entre elles, à des distorsions de concurrence. Elles doivent se battre quotidiennement pour trouver des points de compétitivité leur permettant seulement de survivre dans l'attente de jours meilleurs.

Au-delà de ce contexte européen qui met à mal notre bassin de production, c'est toute l'économie qui aujourd'hui tourne au ralenti et détruit des emplois. Dans ce contexte, la mise en place de l'écotaxe, imaginée en période de croissance, va alourdir les contraintes qui pèsent sur l'activité agricole et industrielle. Elle ne pourra pas être supportée par nos filières. Pour cette raison, nous demandons un report sine die de cette écotaxe.

Au-delà du contexte général, je tiens également à vous rappeler que le Gouvernement a fait le choix d'une écotaxe qui s'appliquera à tous les transports quelque soient les routes empruntées. De fait, la vocation première de cette écotaxe visant à encourager le rapport modal n'a plus de fondement. Comment imaginer assurer les livraisons d'aliment et d'équipements en élevage, le ramassage des animaux, la collecte des céréales par un mode de transport alternatif aux camions ?

Nous vous demandons de bien vouloir reporter la mise en œuvre de ce nouvel impôt.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Michel BLOC'H,
Président.

Copie : - *Parlementaires bretons*
- *Préfet de Région*



mailing parlementaire
bretons

104 rue Eugène Pottier
CS 26553
35065 RENNES CEDEX
☎ 02.99.65.03.01 📠 02.99.30.15.34
Email : ugpvb@ugpvb.fr

«SEXE» «NOM1»

«NOM2»

«ADRESSE»

«BP»

«CODPOST» «VILLE»

Nos Réf. : MB/JC/ML/U

Objet : **Ecotaxe**

Rennes, le 24 juillet 2013

«Commentaires»,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, copie du courrier que nous adressons au Ministre de l'Agriculture, au Ministre délégué chargé de l'agroalimentaire et au Ministre des transports relatif à la mise en place de l'écotaxe.

Nous vous remercions d'intervenir au plus haut niveau de l'Etat pour qu'il y ait un report sine die de ce nouvel impôt qui va affaiblir nos filières agricoles et agroalimentaire, et accentuer le grave problème de l'emploi en région.

Restant à votre entière disposition et dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, «Commentaires», à l'expression de ma haute considération.

Michel BLOC'H,
Président.